



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 16 décembre 2019  
N° 1909

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « *French Fab Investment Desk* » : **Agnès Pannier-Runacher a reçu les recommandations de Claude Imauven**

Dans le cadre du Pacte productif pour le plein emploi, qui passe notamment par le développement d'implantations et de capacités industrielles, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, a lancé le 18 juin dernier deux chantiers visant à faciliter ces implantations sur notre territoire :

- une mission sur l'accélération des procédures administratives, confiée au député **Guillaume Kasbarian**, qui a remis ses conclusions le 23 septembre dernier au Premier ministre. Ses recommandations seront reprises intégralement. Celles qui nécessitent une adaptation législative seront examinées devant le Parlement au premier semestre 2020 ;
- une mission de préfiguration du « *French Fab Investment Desk* », service public destiné à accompagner les entreprises françaises qui ont des projets d'investissements industriels sur le territoire. Cette mission a été confiée à **Claude Imauven**, ancien directeur général exécutif du groupe Saint-Gobain.

**Agnès Pannier-Runacher** a reçu, le 12 décembre, les recommandations de **Claude Imauven**. Sur cette base, elle a confirmé la mise en place de ce dispositif : le « *French Fab Investment Desk* » permettra à l'ensemble des entreprises françaises, en particulier les entreprises de taille intermédiaire (ETI), de disposer d'un référent dédié. Ce service comprendra une équipe nationale, dirigée par **Simon-Pierre Eury** et positionnée au sein de la Direction générale des entreprises (DGE) et s'appuiera sur le réseau des Référents uniques pour les investissements (RUI) présents sur l'ensemble du territoire.

Le « *French Fab Investment Desk* » aura pour mission d'identifier ces projets d'investissement des entreprises, de promouvoir leur localisation en France et de faciliter leur gestion administrative en lien avec les collectivités locales. Ainsi, ce dispositif permettra de **mettre en synergie l'ensemble des interlocuteurs de l'Etat** (administrations, opérateurs) **en lien avec les Régions et les**

**métropoles**, pour offrir aux entreprises un suivi individualisé et sur mesure du paquet financier, réglementaire et d'accompagnement lors de l'investissement. Par ailleurs, il sera étroitement associé à la mise en œuvre des conclusions du rapport du député Kasbarian.

A cette occasion, **Agnès Pannier-Runacher** a déclaré : « *Le succès de la politique menée ces deux dernières années pour attirer les investissements étrangers en France a fait la preuve de l'efficacité de nos dispositifs d'accompagnement. Avec le "French Fab Investment Desk", nous répondons à un besoin : celui d'offrir aux ETI françaises le même niveau de service et d'accompagnement pour accélérer leurs projets d'investissements industriels. Nos ETI doivent être au cœur de nos politiques économiques.* ».

**Contacts presse :**

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 [presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr)